

LA RELOCALISATION CULTURELLE : Exception culturelle, souveraineté et biorégionalisme

Thierry Brugvin
Sociologue,

La crise sanitaire et économique de la Covid fait monter l'idée de la relocalisation, s'avère un choix politique visant à protéger l'écologie, la culture, l'économie, le social ou la démocratie. Le biorégionalisme consiste actuellement dans la recherche d'une relocalisation, mais principalement pour des raisons écologiques et culturelles. Ce sont deux dimensions sociétales fondées défendues à la fois par les conservateurs et les progressistes, les traditionalistes et les alternatifs écologistes, la droite et la gauche. Par contre, chacun de ces courants disposent de visions différentes sur la culture et l'écologie et entreprennent des politiques et des actions relativement opposées. La relocalisation renforce aussi la souveraineté et permet aussi de protéger ses biens culturels. La culture s'avère nécessaire pour la construction psychologique des enfants, des peuples et la cohésion territoriale derrière un grand récit parfois objectif et parfois légendaire. Cependant, la culture peut aussi dériver, vers une approche partisane, communautaristes, nationalistes. C'est pourquoi, il s'avère nécessaire d'oser aborder ces questions sans les refouler, sans déni, sans omettre ces difficultés, afin parvenir ensuite à une analyse et des propositions politiques équilibrées qui permettent l'autonomie sans égoïsme, la protection intérieure sans domination extérieure, la construction personnelle sans l'imposition des autres et finalement parvenir à un équilibre entre liberté culturelle et égalité culturelle. Or, liberté et égalité s'avèrent les deux principaux piliers de l'ordre démocratique.

Il existe plusieurs courants du biorégionalisme, incluant la dimension géographique et culturelle et gouvernementale. Avec son concept de « biorégion urbaine » l'urbaniste Alberto Magnani « réinvente la ville » et veut faire la promotion d'une écologie culturelle autour de trois grands axes. 1) Il cherche à harmoniser la ville avec les biens communs naturels (terre, eau, forêt...) et les caractéristiques naturelles (géologiques, hydrologiques, écologiques du lieu, le paysage...). 2) Il prend en compte l'histoire, la culture (infrastructures) et les savoirs locaux, les techniques de construction traditionnelle (telles les terrasses cultivées à flanc de montagne en Ligurie, qui préservent des déferlements de boue), mais en relation avec la technologie d'aujourd'hui. 3) Il fait aussi la promotion de l'autogouvernement de la biorégion par la démocratie participative, voire l'autogestion démocratique, dans une perspective d'autonomie¹. Son approche ne s'avère pas très éloigné du municipalisme de Bookchin, mais sans sa dimension économique écocommuniste anticapitaliste. On peut sans doute classer le biorégionalisme de Magnani, dans une écologie sociale-démocrate économiquement et fédéraliste autogestionnaire démocratiquement. Magnani entend donc dépasser la dichotomie entre le territoire conservé (le patrimoine) et le territoire livré à l'économie marchande. Pour y parvenir, il propose un fédéralisme alimentaire, c'est à dire la recherche de l'autonomie alimentaire, grâce à une agriculture urbaine et périurbaine. Cependant, cela ne s'avère réalisable qu'avec des villes relativement petites.

De même, qu'il existe des écologies multiples politiques, il n'existe pas un biorégionalisme unifié, mais des biorégionalismes de droite, d'extrême droite, du centre et de gauche et d'extrême droite. Mathias Rollot considère qu'on peut observer aussi des biorégionalistes antispécistes, antiracistes, anticapitalistes, antidéterministes et antinationalistes². Jonathan Olsen fait remarquer que ce qui différencie le biorégionalisme de gauche, de celui d'extrême droite, c'est qu'il se préoccupent de la dimension démocratique, qu'il n'associe pas les communautés biorégionales aux Etats existants et qu'il ne s'avère pas anti-immigration.

Laurent Ozon est un homme politique d'extrême droite. Il fut membre du bureau politique du Front National dirigé par la famille Le Pen. Puis il a fondé le parti localiste « Maison Commune », dans une

¹ MAGNAGHI Alberto, *Petit traité sur le territoire comme bien commun*, Eterotopia, 2014.

² ROLLOT Mathias, *Les territoires du vivant. Un manifeste biorégionaliste*, Paris, François Bourin, 11 octobre 2018, 246 p.

perspective, localiste, biorégionaliste ethniciste et essentialiste. Il défend de plus un « protectionnisme localiste ». C'est à dire un localisme dont le protectionnisme se fonde sur des échelles géographiques (tel le local, le régional...), plutôt que sur les frontières. Le point commun entre le localisme d'extrême droite et la relocalisation solidaire relève de la relocalisation. Par contre, la différence fondamentale, c'est que cette relocalisation ne se fait pas sur base essentialiste, ethniciste et donc raciste. D'autre part, la relocalisation solidaire suppose une redistribution des richesses en direction des plus pauvres et vise une diminution de l'impact environnemental lié aux transports.

Olsen estime que les biorégionalistes expliquent principalement les problèmes environnementaux par l'éloignement et le non-respect avec les lois naturelles³. Cependant, il peut s'agir des lois naturelles de la biologie végétale et de la géologie. Sur ce point, il y a un pourtant un consensus des biorégionalistes et de la vision de l'écologie classique, telle celle du parti « Les Verts » ou des scientifiques environnementalistes. Par contre, les écologistes de gauche considèrent que les structures sociales et culturelles sont aussi à la source des problèmes environnementaux et qu'il ne s'agit pas uniquement le non-respect des lois naturelles et encore moins de lois spirituelles liées à un lieu. Cependant, la prise en compte de ces dernières ne concerne que les biorégionalistes spiritualistes. De plus, le biorégionalisme considère que les écosystèmes sont vivants. Cependant, à nouveau, cette vie peut se limiter à sa dimension matérialiste et biologique à l'instar de l'environnementaliste scientifique, ou cette vie peut être considérée, comme régie par une âme qui président le vivant. C'est cette dernière approche, que suivent les animistes, qui considèrent que la planète Terre à une âme dénommée « la Terre mère », la « Pachamama » en Amérique du Sud, ou encore « Gaia » dans la culture occidentale. La Bolivie a même inscrit cette conception de la « Terre Mère » dans son institution en 2010, lorsqu'elle était dirigée par Evo Morales.

Parmi les tenants du biorégionalisme spirituel, on compte, la suédoise Helena Norberg Hodge, l'Américain Kirkpatrick Sale. Dans cette approche, il existe un génie du lieu au sens culturel ou au sens spirituel⁴. C'est à dire que le lieu disposerait d'un âme propre, d'un génie, à l'instar de la pensée chamanique. Cette approche s'inscrit dans l'écologie spirituelle et dans une part de l'écologie profonde. Cette vision spiritualiste du lieu est critiquée par la géographe Dianne Meredith de l'université de Californie. Elle estime que les lieux n'ont pas d'âme, pas d'entité vivante qui les déterminent. Dianne Meredith s'oppose à cette vision de la « géographie génétique », sa dimension bio-culturelle, l'idée qu'un peuple serait déterminé par les climats et l'environnement naturel, « un gène du lieu », voir une génie du lieu, à l'instar de la vision chamaniste. Dianne Meredith critique la vision de la « région unitaire » culturellement, puisque que les régions se composent d'identité multiple. De plus, que les zones culturelles sont difficiles à délimiter, car chaque personne et chaque communauté se composent d'identités multiples⁵. Concernant l'individu, elle s'oppose à la vision de « l'identité singulière », car elle considère que chaque individu est constitué de plusieurs cultures dans des proportions variées et non d'un culture unique.

Dianne Meredith s'oppose à l'idée d'une « région naturelle », car les cultures débordent généralement délimités par les reliefs de la géographie. Par conséquent, un lieu n'est pas déterminé complètement par sa géologie et peut générer plusieurs cultures et non pas une seule. Tout au long de son histoire Jérusalem, la culture hébraïque a ainsi été remplacée par la culture romaine, turque, musulman, chrétienne, hébraïque à nouveau... Néanmoins, ces cultures ont pris une forme et des expressions légèrement différentes des autres branches de leur culture, notamment à cause de la géographie du lieu (l'ensoleillement, les précipitations, l'altitude, l'accessibilité, les ressources du sol...). Chaque lieu dispose bien de caractéristiques particulières uniques, qui génère une atmosphère unique, un génie du lieu spécifique de nature géologique et végétale (et non spirituel). Cela influe la vie, donc

³ OLSEN Jonathan, "Bioregionalism and Right Wing Ecology in Germany", *Landscape Journal*, n° 19, p. 80.

⁴ MEYRAN Régis, « La biorégion urbaine réinvente la ville », *Quelles villes pour demain ? Sciences Humaines*, mars 2020.

⁵ MEREDITH Dianne, "The Bioregion as a Communitarian Micro-region (and its limitations)", *Ethics Place and Environment*, Vol. 8, n°1. Mars 2005. p. 87

les pratiques et finalement la culture d'un peuple. Néanmoins chaque peuple peut choisir librement de le teinter de ses propres choix culturels.

Le danger de l'approche culturelle de la biorégion consiste à essentialiser un lieu. C'est à dire le fait de considérer que chaque lieu produirait qu'un type de culture. Par conséquent, chaque peuple appartiendrait à un lieu, sa culture serait déterminée uniquement par le génie du lieu, l'esprit de la place. Ce peuple en serait donc le propriétaire pour l'éternité, tel un élu de dieu pour les monothéistes ou comme le déterminisme du génie du lieu, de l'esprit du lieu pour les animistes. Dans cette perspective, les étrangers ne sont pas les bienvenus, car ils viendraient perturber l'identité culturelle locale. Nous ne sommes plus très loin de l'approche traditionaliste et conservatrice de certains groupes d'extrême droite, qui revendiquent par exemple une histoire exclusivement chrétienne de la France ou de l'Europe. Or, ils oublient parfois, qu'ils existaient avant une culture chamaniste avec le peuple gaulois et celte. Auparavant, les populations mégalithiques qui ont bâtis auparavant les menhirs et les dolmens en France et en Europe étaient aussi animistes mais pas celte. Il y a aussi des mouvements d'extrême droite qui revendiquent pour la France une origine celte, une culture païenne, polythéiste indo-européenne, telle la revue *Eléments* d'Alain De Benoist.

Par conséquent, chaque lieu peut être traversé et voir fleurir des cultures variées tout au long de son histoire, même si la géographie du lieu colore, influence, détermine en partie seulement ces cultures. Pour un animiste l'âme du lieu est prépondérante, tandis que pour un matérialiste, les comportements humains sont régis par des déterminismes culturels et socio-économiques, ou/et par la liberté humaine domine. En réalité, quelques soit les visions du monde, on observe, qu'il existe toujours une part de déterminisme géographique, social, économique et une part de liberté culturelle pour chaque lieu, ville, région, nation et continent. Sous l'angle de la culture seule, c'est à dire sans la dimension écologique, comment se décline la souveraineté culturelle ?

La relocalisation culturelle, relève de la souveraineté culturelle et s'exerce notamment par l'exception culturelle. Cette dernière dispose d'une dimension politique, mais aussi juridique inscrite notamment à l'article 4 des accords commerciaux du Gatt dès 1948, puis de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) actuelle. L'exception culturelle manifeste la volonté politique des pouvoirs publics de ne pas soumettre l'ensemble de la culture nationale à la libre concurrence exercée par les nations les plus puissantes, les États-Unis en tête. Car, ces derniers usent de l'industrie culturelle, en particulier du cinéma hollywoodien, comme d'une arme économique, mais aussi idéologico-culturelle. Ceci a été théorisé par Nye sous le nom de « soft power », le pouvoir doux de l'idéologie⁶, à la suite de la théorie de l'hégémonie idéologique et culturelle de Gramsci. Cette stratégie politico-culturelle permet aux grandes puissances, telle les USA, la France ou la Grande Bretagne de véhiculer leur modèle capitaliste libéral consumériste, croissanciste, voire néocolonialiste. La France par exemple, mène une politique proactive de promotion de la francophonie, afin de se développer économiquement et politiquement, via la langue et la culture française, en particulier dans ses anciennes colonies d'Afrique, en Asie et dans le monde. Cependant, l'influence des européens se révèle moins puissante que celle des États-Unis d'Amérique. D'ailleurs, la France s'avère relativement fragile envers les USA, c'est pourquoi depuis 1948, elle s'est battue pour défendre le principe de l'exception culturelle. Ce fut le cas avec Malraux en 1956, puis avec les différents ministres de la culture qui lui ont succédé, jusqu'à aujourd'hui. Depuis 1948, dans les accords du Gatt (devenue l'OMC en 1995), il existe une clause de sauvegarde permettant aux pays les plus pauvres de protéger leur industrie naissante, notamment dans le secteur cinématographique, contre les compagnies hollywoodiennes. Cependant, en 1986 dans le cadre des accords l'Uruguay Round à l'OMC cette clause a été remise en cause grâce aux USA. Cependant, l'Union européenne s'y est opposée, mais uniquement dans le domaine culturel ! en hésitant entre la clause d'exemption, d'exception, ou de spécificité. Finalement, le 1993, elle a décidé de défendre la clause de spécificité culturelle. En 1994, à l'issue des négociations du Gatt, c'est finalement, la clause d'exception culturelle qui a été adoptée, en particulier grâce à l'action de la

⁶ NYE Joseph, *Soft Power, The Means to Success in World Politics*, PublicAffairs Ltd, 2004.

France. Ainsi, en France, il existe notamment les décrets « Tasca » du 17/01/1990 imposant aux médias audio-visuels des quotas de diffusions des œuvres françaises (40% depuis 1994), mais aussi européennes. De plus, les décrets les obligent d'investir 3,2% de leur chiffre d'affaires annuel à la production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles françaises et européennes. On voit qu'à travers cette bataille juridique pour une régulation des lois du libre marché économique de la création culturelle. Il s'agit d'une volonté politique de protéger la souveraineté nationale en matière culturelle, donc d'une régulation de la production culturelle mondiale, afin de la relocaliser nationalement. Par conséquent, protéger sa culture ne se révèle pas forcément d'une politique identitaire, nationaliste et d'extrême droite. En effet, France notamment l'exception culturelle et la souveraineté culturelle ont été défendue, par des gouvernements démocrates allant de la droite libérale avec De Gaulle, Pompidou, Chirac, aux keynésiens de centre gauche, tels Mitterrand et les ministres Jack Lang ou Catherine Tasca, tous trois membres du parti socialiste. Il s'avère donc possible de défendre la souveraineté culturelle, économique, sociale, écologique et gouvernementale, sans verser dans la nationalisme guerrier.

Une communauté a besoin de se réapproprier sa culture, en particulier lorsqu'elle est dominée. En particulier, lorsqu'il s'agit d'une population soumise à la colonisation (ou la néocolonisation) et qui est asservie par la domination économique, politique et culturelle du colonisateur. La culture, permet à ses membres d'être fiers de leur culture, même d'une culture de la pauvreté, comme cela peut l'être dans certains pays non industrialisés. Pour une communauté locale, régionale, nationale ou internationale, être fier de sa culture favorise l'autonomie, car elle permet de trouver confiance dans son propre potentiel. Elle favorise une meilleure réponse aux besoins des populations, car elle peut orienter l'attention du gouvernement sur les préoccupations essentielles du peuple.

Chaque peuple en développant ses qualités spécifiques, peut faire émerger ou retrouver dans sa culture, son identité, son "génie" propre. La technologie appropriée peut être un moyen de découvrir des techniques spécifiques ou d'adapter des technologies extérieures aux besoins du pays. La culture est notamment renforcée grâce à l'amélioration de l'éducation, l'usage de la langue maternelle dans les manuels scolaires et par les enseignants, l'appui sur les compétences humaines locales, la reconnaissance des traditions...

La culture se renforce grâce au développement ou à la redécouverte de sa culture, par le soutien à l'art local (ancien et nouveau), en faisant vivre les contes traditionnels, la mythologie (avec ses symboles profonds), les valeurs essentielles liées à cette culture, l'appui sur les compétences humaines locales et leurs savoirs faire, l'amélioration de l'éducation, par l'usage de la langue maternelle dans les manuels scolaires et par les enseignants, etc. C'est pourquoi la reconnaissance des traditions favorise l'unité du pays et s'avère bénéfique pour la cohésion sociale. Car la tradition représente majoritairement ce qui a fait ses preuves dans la durée, depuis des siècles bien souvent.

Cependant, tout n'est pas juste, ni vrai dans la tradition, dans sa culture. Aussi faut-il faire preuve de discernement vis-à-vis de la tradition, même si cela peut générer des conflits. Il faut savoir éviter les excès, car l'abus de traditionalisme culturel peut nuire à l'évolution individuelle et collective.

Au plan culturel, l'harmonie peut être atteinte notamment en trouvant son point d'équilibre entre le local et le global. Il se situe entre la culture locale singulière (la liberté culturelle de sa différence) et la culture globale unitaire et uniforme, qui s'avère donc fondée sur un ordre égalitaire culturel, un équilibre entre la culture du centre et de la périphérie, entre la culture individuelle et collective. Lorsqu'on choisit de privilégier uniquement le local, on se coupe des bienfaits de la différence extérieure. En revanche, lorsqu'on oublie sa culture locale, sa spécificité, son estime de soi, son apport au collectif tend à disparaître. L'ordre égalitaire culturel unitaire domine alors la liberté culturelle local. Il existe donc un point d'équilibre à trouver, pour chaque individu et collectivité. Ce point d'équilibre peut se situer n'importe où, il relève prioritairement d'un choix politique et philosophique, même s'il peut s'appuyer en partie sur des lois naturelles. Aux proportions d'un 1/2 (50/50) on atteint l'équilibre égalitaire entre la

culture locale et global. Mais, le point d'équilibre peut privilégier plutôt la part de la culture unitaire sur la culture locale, avec 2/3 ou 3/4, etc. Cependant, le point d'équilibre peut être choisi plutôt autour d'un 1/4, d'1/5, etc. en fonction de ses choix politiques.

Chaque nation, chaque localité peut suivre sa propre voie de développement local. Nous venons de décrire brièvement le cercle vertueux formé par ces trois principes du développement local et national, que sont l'autonomie, les besoins essentiels et la culture locale. Ce modèle d'activité économique, dont s'inspire à présent la « décroissance sélective » et la relocalisation écosolaire dépend plus des obstacles à lever, pour réaliser ces projets politiques, que de solutions véritablement nouvelles à découvrir.

Roy Preiswerk précise que la définition de la « stratégie dissociative », (c'est à dire l'autonomie économique et politique) la plus appropriée à chaque cas particulier, doit se faire selon les ressources disponibles, les conditions écologiques et la situation économique de la collectivité concernée. De plus, ces suites d'hypothèses ne représentent qu'un modèle idéal-typique, puisque certains pays n'ayant pas suivis strictement ce modèle parviennent à se développer correctement. « Les stratégies fondées sur la satisfaction des besoins essentiels existent en combinaison avec l'autonomie (Chine) aussi bien qu'indépendamment (Taiwan). Il y a des cas de dissociation sans satisfaction des besoins essentiels (Haïti) aussi bien que des cas d'association sans satisfaction des besoins essentiels (cas le plus fréquent). »⁷ En s'appuyant sur ce modèle de référence, chaque pays peut trouver sa propre voie de développement, en choisissant de privilégier l'un des trois pôles, en fonction de sa situation spécifiques et de ses choix. La technologie appropriée relève de la synthèse entre l'autonomie économique et la culture locale.

Il faut différencier relocalisation, souveraineté et nationalisme. Après avoir été introduite par Bodin en 1526,⁸ la notion de souveraineté a été définie juridiquement par le juriste Louis Le Fur, à la fin du XIXe siècle. Ce dernier propose cette définition : « la souveraineté est la qualité de l'État de n'être obligé ou déterminé que par sa propre volonté, dans les limites du principe supérieur du droit, et conformément au but collectif qu'il est appelé à réaliser »⁹. Cependant Dardot et Laval estiment que « la souveraineté de l'Etat, n'a rien à voir avec l'indépendance ou l'autonomie. Telle qu'elle s'est construite en Occident, elle signifie que les représentants de l'Etat ont le pouvoir de s'affranchir de toute obligation à l'égard des citoyens (face interne), comme à l'égard des autres Etats ou des organisations internationales (face externe), ils sont " libres à l'égard des lois " (*ex legibus solutus*), selon la formule classique. (...) La souveraineté de l'Etat élève l'irresponsabilité au rang de principe » selon ces deux chercheurs¹⁰. Leur définition relève donc à la fois d'un constat sociologique et d'une volonté politique.

Il y a donc au moins trois visions ou définitions de la souveraineté externe. C'est à dire que la souveraineté d'un Etat signifie, soit la capacité réelle qu'il a d'être absolument libre de respecter ou non les normes juridiques internationales, soit la volonté (et non la capacité réelle) de se fixer comme but cette liberté absolue à l'égard de ces normes. La différence entre ces deux définitions réside donc principalement entre la souveraineté comme libre volonté réelle ou comme idéal de libre volonté de l'Etat. Cependant, la distinction entre souveraineté comme idéal et comme réalité reste relativement théorique, car dans un monde mondialisé, dans la pratique aucun pays ne dispose actuellement d'une totale souveraineté vis à vis des normes juridiques internationales. La parfaite souveraineté d'un Etat supposerait qu'il soit localisé sur une île-Etat, sans qu'aucune puissance extérieure plus forte que cet Etat, ne puisse y accoster. Dans un monde mondialisé, la souveraineté parfaite, supposerait donc qu'il

⁷ PREISWERK, 1980, p.153 et p.180.

⁸ BODIN Jean, *Six livres de la République*, 1576, p.122 et p.125

⁹ LE FUR Louis, *État fédéral et confédération d'Etats* (1896), Decitre, 2000, p. 443.

¹⁰ DARDOT Pierre et LAVAL Christian, *Aucune souveraineté d'État au monde ne permettra de prévenir les pandémies*, Institut de Recherches de la FSU, 11/05/2020.

faudrait non seulement que cet Etat, n'ai rien signé, mais surtout qu'il soit complètement autonome économiquement des autres nations et surtout assez puissant pour repousser toutes tentatives militaires visant à limiter sa souveraineté. La souveraineté nationale relève donc plus d'un but, d'un idéal, que d'une réalité concrète. C'est pourquoi, nous ajoutons alors une troisième vision ou définition de la souveraineté : la volonté d'un Etat d'atteindre la plus grande liberté possible et non d'être absolument libre vis à vis de l'extérieur et des autres Etats.

Il y a de surtout un conflit fondamental entre le principe de liberté et de l'ordre coopératif, entre la liberté par la souveraineté d'un Etat vis à vis des autres États et le principe de l'ordre coopératif, telle le système fédéral des Nations Unies. Au plan de l'idéal politique, il y a donc la possibilité choisir entre ces deux orientations. Mais dans la pratique, la pure liberté, la parfaite souveraineté étatique n'existe pas. Les souverainistes de droite et de gauche ont donc en commun la volonté d'autonomie. Cependant, il semble les souverainistes de droite cherchent moins la coopération et encore moins la solidarité économique, que ceux de gauche.

L'autonomie peut s'exercer dans la solidarité (qui rapproche de l'égalité) ou sans solidarité (ce qui renforce la liberté). Une politique visant l'autonomie sans la solidarité peut être égoïste ou simplement une politique solitaire et indifférente. Une politique autonome égoïste concerne une nation puissante qui refuse se montrer généreuse, alors qu'elle dispose des capacités de redistribuer ses surplus. Tandis qu'une politique autonome solitaire concerne principalement des pays ne disposant pas de ressources suffisantes pour exercer véritablement une solidarité économique en particulier.

C'est pourquoi, ce qui semble plus important, relève moins de la distinction entre la souveraineté réelle ou idéale, que de la différence entre la souveraineté dans la solidarité ou dans l'égoïsme, c'est à dire solidarité et de coopération envers les autres États. En effet, la souveraineté, lorsqu'elle devient synonyme de liberté et d'autonomie, peut devenir irresponsabilité, voire domination envers les nations les plus faibles. C'est le cas, lorsque la souveraineté vise à s'exonérer de la coopération ou de la solidarité et donc qu'elle s'avère surtout une souveraineté égoïste, plutôt qu'une souveraineté solidaire. De même qu'il existe un souverainisme de droite et de gauche, il existe une relocalisation égoïste et une relocalisation solidaire, une relocalisation de droite et de gauche.

Concernant, les décisions internes à une nation, nous différencions « 4 grands systèmes économiques de gouvernements démocratiques » autour des axes que sont l'Etat et la Fédération d'un côté, puis la liberté économique et l'égalité économique (la solidarité) de l'autre. De manière relativement comparable, mais cette fois dans le cadre des décisions gouvernementales externes, (c'est à dire entre les nations) nous pouvons distinguer 4 pôles idéal-typiques, autour du principes de la souveraineté contre l'absence de souveraineté d'un côté et de l'autre de la liberté contre la solidarité (la coopération vers l'égalité). Cela nous permet de différencier 4 types idéal-typiques: le souverainisme solidaire (donc coopératif et social), le souverainisme libérale (non coopératif), la coopération sans souveraineté et la non-coopération sans souveraineté. Cependant, dans la réalité, aucune nation ne se révèle complètement souveraine, par conséquent les nations se situent plus ou moins proches de ces 4 pôles et 4 types. Il y a ainsi :

1) le souverainisme solidaire (donc coopératif et social), qui concerne les relations entre des Etats autonomes reliés par des accords volontaires de coopération, tels les pays reliés par leurs luttes contre les colonisateurs, comme ce fut le cas dans les accords de Bandung ou les relations entre Etats dans le cadre d'une Confédération sociale.

2) Le souverainisme libérale (non coopératif) relève d'une volonté politique d'autonomie sans coopération, c'est un peu le but de la Corée du Nord.

3) La coopération sans souveraineté, concerne par exemple des nations colonisées qui échangent volontairement ou non des biens avec les pays colonisateurs.

4) La non-coopération sans souveraineté, relève par exemple d'Etats colonisés, mais à qui les Etats colonisateurs derniers ne demanderaient rien. Notons, que cette situation n'a sans doute quasiment jamais existée. Par conséquent, cette 4e catégorie ne s'avère que théorique.

Il ne faut pas confondre les notions de culture, d'identité, d'identité culturelle, d'identité d'extrême droite et d'identité de gauche. La prise en compte de la culture peut s'inscrire dans une stratégie défensive, nationaliste, essentialiste ou déterministe, ou résulter de la libre volonté. Le biorégionalisme associe parfois la culture, la géographie du lieu. Tandis que les anti-développementalistes, tel Serge Latouche, critique capitaliste de la modernité et de la croissance. Les anti-développementalistes préfèrent le modèle des cultures traditionnelles, telle celles des peuples premiers, ils prônent l'émergence de système locaux postmodernes au plan culturel et économique, en opposition à la modernité du capitalisme libéral culturel et économique. D'un côté la culture peut être essentialisée chez certains biorégionalistes de droite, c'est à dire qu'elle peut devenir un déterminisme fondée sur la nature du lieu, l'essence culturelle d'un peuple. Mais le biorégionalisme de gauche s'appuie plus sur les relations entre la géographie du lieu et la culture du peuple qu'il l'habite.

La relocalisation écosolidaire quant à elle, privilégie un développement basé sur la « self reliance », c'est-à-dire l'autonomie, signifie en quelque sorte un développement socio-économique et culturel, plus endogène ou autocentré. Il renforce la culture en centrant les efforts de développement sur les ressources (au travers la participation des populations notamment) et les connaissances propres du pays. La culture est alors favorisée, car cette méthodologie ne prend pas seulement en considération les besoins essentiels physiologiques et matériels des populations, mais aussi les besoins culturels, qu'ils soient marchands ou non marchands.

Or, dans le champ politique actuel, l'identité et la culture tendent à être fusionné et assimilé à l'extrême droite, à l'identité culturelle d'extrême droite, que l'on qualifie « identitaires ». En effet, de nombreux groupes politiques situés généralement du côté de l'extrême droite conservatrice, traditionaliste et autoritaire se qualifient ou sont qualifiés « d'identitaires ». Cependant, ce terme ne favorise pas une analyse claire et apaisée des enjeux politiques. Car la problématique relève moins de l'identité en générale, que de l'identité nationaliste guerrière ou de l'identité régionaliste égoïste. Afin d'éviter un amalgame, un confusionnisme délétère et une confusion idéologique, les « identitaires » devraient donc plutôt être dénommés les identitaires d'extrême droite et les autres, les identitaires socialistes, écologistes, démocratiques...

Dans certains pays à bas salaires et certains pays émergents, il existe des mouvements communistes, socialistes ou socio-démocrates de libération nationale, qui revendiquent haut et fort leur identité culturelle, parallèlement à leur identité socio-économique de gauche, lorsqu'ils luttent contre la néocolonisation par des nations puissantes, ou au moins contre leur pression économique et politique. C'est le cas par exemple, du mouvement kurde écosocialiste du Rojava au Nord de la Syrie, des mouvements Kurdes de gauche en Turquie, du mouvement zapatiste au Mexique, de certains mouvements amérindiennes aux Etats Unis. Rappelons, que la caractéristique principale de la gauche, relève prioritairement dans la quête de l'égalité (économique et sociale), notamment grâce à des politiques sociales redistributives, à l'inverse de la droite libérale économiquement.

Or, actuellement, ceux qui cherchent à se différencier prioritairement par leur culture sont définis comme identitaires et assimilés aux identitaires d'extrême droite autoritaires et conservateurs, c'est à dire généralement la droite de l'ordre. Or, il existe des identitaires culturels de gauche, tels certains mouvements gauchistes de libération de la Bretagne, tel Breizhistance, Union démocratique bretonne, Pour la Bretagne ! Éric Dupin est un militant de gauche, qui a rédigé l'ouvrage « *La France identitaire* » analyse les mouvements de droite et de gauche¹¹. Cependant, il considère que la gauche commettrait une grave erreur en laissant à « l'extrême droite » le monopole de l'identité.

L'identité varie en fonction des secteurs. Ainsi, en psychologie une bonne estime de soi repose notamment sur une conscience claire de son identité et sur le fait de s'aimer soi-même, donc d'aimer sa personnalité, son identité. Sinon la personne va souffrir d'une mauvaise estime d'elle-même.

Au plan psychosociologique Alex Mucchielli relie le sentiment d'appartenance à un groupe avec la notion d'identité. En effet, il explique que : « le sentiment d'identité est composé de différents sentiments : sentiment d'unité, de cohérence, d'appartenance, de valeur, d'autonomie et de confiance

¹¹ DUPIN Eric, *La France identitaire, Enquête sur la réaction qui vient*, La découverte, 2017.

organisés autour d'une volonté d'existence. Les dimensions de l'identité sont intimement mêlées : individuelle (sentiment d'être unique), groupale (sentiment d'appartenir à un groupe) et culturelle (sentiment d'avoir une culture d'appartenance) ». ¹

L'identité peut aussi s'inscrire dans le champ de la socio-économie, avec l'identité liée à sa classe socio-économique, ses intérêts de classe. A l'intersection de la psychologie et de la sociologie, l'identité s'avère donc psychosociologique. Ainsi, les différents champs de l'identité peuvent se renforcer mutuellement ou se nuire de manière conflictuelle. L'identité peut aussi être une identité politique, telle l'identité des membres de partis politiques, comme le Parti socialiste, la France Insoumise, Les républicains, le Rassemblement National...). Il y a par ailleurs, l'identité gouvernementale (démocratique d'Etat, démocratie fédéraliste, anti-démocratique...). Il existe même une identité écologique (écologie solidaire, écologie radicale, décroissante...). Enfin, il y a l'identité culturelle, ou plus simplement des cultures spécifiques liées l'ethnie, la nation, la culture alimentaires, la culture sanitaire, sociale, la culture technologique (appropriée), la culture liée à son milieu populaire, aristocratique, décroissant...

Selon l'inspecteur des finances publiques, David Jaiz, « la nation est une matrice centrale dans la construction de nos identités. Je vais même plus loin la nation est de plus en plus centrale. Dans un monde où s'affaiblissent les grandes structures collectives que sont les partis, les syndicats ou les Eglises, les gens ont besoin d'avoir des identités collectives auxquelles se référer. Dans ce contexte, non seulement le sentiment national résiste, mais il progresse, comme le montrent les enquêtes World Values Survey. C'est un phénomène que la classe dirigeante a totalement manqué, parce que les élites privilégient des sociabilités transnationales. Or, pour la majorité des gens ordinaires, la nation reste une évidence. Alors, quand un leader populiste se propose de relever le drapeau tombé à terre, cela a une force de séduction massive... Le débat entre souverainisme et fédéralisme est une impasse datée » ¹². On le voit, il est aussi partisan d'une meilleure prise en compte de l'identité culturelle nationale, c'est à dire mieux prendre en compte, les usages, les traditions, les savoirs faire nationaux, mais sans sombrer dans le nationalisme.

La défense de sa culture peut être constructive lorsqu'elle défend la solidarité, la coopération, mais peut dériver vers la défense nationaliste de sa culture et devenir compétitive, prédatrice et guerrière. Ce qui se révèle décisif, c'est donc principalement la manière d'user de son identité, culturellement, politiquement, psychologiquement, plus que l'idée d'identité en soi. En effet, les différentes formes de l'identité peuvent servir la coopération ou la compétition, la construction ou la destruction.

Conclusion

La culture s'avère fondamentale pour construire ses connaissances, sa personnalité, puis un système de pensée et une politique cohérente local, régional ou nationale cohérente et harmonieuse. De plus, chaque communauté locale, régionale, nationale ou continentale a besoin de se réapproprier sa culture, en particulier lorsqu'elle est dominée.

Chaque nation, chaque localité peut suivre sa propre voie de développement local et son autonomie au plan culturel, économique, social et démocratique. La technologie appropriée, les Low Tech permettent de développer l'autonomie économique adaptée à sa propre culture et elle s'inscrivent aussi dans le courant du recyclage pour des raisons écologiques et financières.

Nous avons cherché à différencier les notions de culture, d'identité, d'identité culturelle, d'identité d'extrême droite et d'identité de gauche. Car leur confusion génère de la confusion intellectuelle et engendre des débats à la fois pauvres et manichéens sur le fond, puis finalement violent idéologiquement puis physiquement

Or, le principe d'exception culturelle prôné par les différents gouvernements démocrates français notamment, au Gatt et à l'OMC, montre qu'il s'avère possible de défendre la souveraineté culturelle, sans sombrer dans un nationalisme identitaire et guerrier. Pour relocaliser l'économie, il existe différents courants, tel le biorégionalisme, lui-même traversé par des approches de droite et de gauche, incluant

¹² DJAÏZ David « Nous devons trouver un moyen de civiliser à nouveau le capitalisme », Propos recueillis par DE ROYER Solenn, Le Monde, 30 déc. 2019.

la dimension géographique et culturelle et gouvernementale. Au plan culturel, le philosophe Charles Taylor tente de concilier la liberté et l'égalité dans une approche communautaire de la démocratie. Une communauté a besoin de se réappropriier sa culture, en particulier lorsqu'elle est dominée. Au plan culturel, l'harmonie peut être atteinte notamment en trouvant son point d'équilibre entre le local et le global.